Audience et représentativité syndicale : une percée dans la Culture

La Direction générale du travail vient de rendre public les résultats du 4ème cycle électoral permettant de calculer la représentativité de chacune des organisations syndicales dans le secteur privé. Concrètement, il s'agit de l'agrégation des élections professionnelles dans les Comités Sociaux et Économiques, les Très Petites Entreprises et Associations et les chambres d'agriculture pour la période allant de 2021 à 2024.

Avec 183 440 voix et 3,75%, notre union syndicale Solidaires est en légère progression par rapport au cycle précédent. Cela se traduit par l'obtention de la représentativité (> 8% des suffrages valablement exprimés) dans 37 conventions collectives dont plusieurs concernent le champ culturel.

Ainsi, Solidaires se maintient et se renforce même dans les conventions collectives de :

- l'animation (+ 8 points)
- le spectacle vivant public (+ 4 points)
- la télédiffusion (+ 3 points)

A côté de cela, Solidaires obtient la représentativité dans :

- le spectacle vivant privé
- la production cinématographique

- la distribution cinématographique (cadre et employé)
- l’exploitation cinématographique
- la librairie

L’obtention de la représentativité dans ces branches du monde de la Culture est un élément positif et un point d’appui fort pour le développement de notre syndicalisme de lutte et de terrain.

Nos équipes syndicales, fortes de ce résultat, continueront d’organiser la solidarité, de défendre les droits et d’en gagner de nouveaux et surtout à faire entendre la voix des travailleurs·euses de la Culture auprès des directions et des organisations patronales dans tous les types d’entreprise, quel que soit le secteur, la taille ou la profession.

SUD Culture Solidaires remercie les travailleurs·euses de la Culture pour ce résultat ainsi que les militant·es qui s’engagent au quotidien dans les luttes collectives de ces dernières années et l’obtention de nouveaux droits par la construction de sections syndicales par exemple.